



Séance du lundi 27 septembre 2021

Date de la convocation: 21/09/2021

Date d'affichage de la convocation : 21/09/2021

Membres en exercice
: 11

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-sept septembre 21 heures 00 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 11

Présents : Laurence MASSEY, Jérôme GAINARD, Jean-Claude CASSAGNE, Bertrand LABOURDERE, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Sébastien PARDON, Marie-Laure DUFFORT, Nadine VIAUD, Jean-Mathieu CASSAGNE

Votants: 10

Pour:
10

Représentés:

Secrétaire de
séance:
DUFFORT
Marie-Laure

Excusés:

Absents:

Objet: REMBOURSEMENT SITE WEB - DE_2021_011

Monsieur le Maire a quitté la séance pour affaire le concernant.

Madame Laurence MASSEY, adjointe au maire, explique à l'assemblée, que le forfait du site internet de la mairie créé par Monsieur le maire le 08 novembre 2014 auprès de la plate-forme en ligne Wix.com a été reconduit pour une année supplémentaire, ainsi que la souscription du domaine.

Le montant du forfait premium pour 2021/2022 s'élève à 118,80€ (Cf. facture n° 959170933 du 02/10/2021)

Le montant de la souscription du domaine pour 2021/2022 s'élève à 17,94€ (Cf. facture n° 960209865 du 09/10/2021). Soit un total de 136,74€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DECIDE du remboursement de la somme avancée à Monsieur Guy FAVAREL, Maire de 136.74 €.

MANDATE Le 1^{er} Adjoint de l'exécution de cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire, Guy FAVAREL

Date réception en Préfecture
et Publication le 11/10/2021